



DELIBERATION N° 2021-10

L'an deux mille vingt un, le 29 janvier, à 17h00, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes à La Llagonne et en visioconférence sous la présidence de Madame Hermeline MALHERBE, Présidente du Pnr des Pyrénées Catalanes.

Personnes présentes :

Mme Hermeline MALHERBE

M. Georges ARMENGOL, M. Daniel ASPE, M. Jean-Philippe AUGE, Mme Aurélie BALTUS, Mme Damienne BEFFARA, M. Jean-Luc BLAISE, M. Alain BOUSQUET, M. Pierre BOUTET, Mme Judith CARMONA, Mme Josiane CASANOVAS, M. Olivier CHAUVÉAU, M. Roger CIURANA, Mme Anne-Marie COIGNARD, Mme Christine COLOMER, M. Maurice DE GERONA, Mme Pascale DE TRAVY, Mme Françoise DELCASSO DEJOUX, M. Dimitri DOMINGUEZ, Mme Noémie DABOUI, M. Albert FRIGOLA, Mme Cécile GARCEAU, M. Michel GARCIA, M. Robert GUINOT, M. Marius HUGON, M. Jean-Louis JALLAT, Mme Eliane JARYCKI, M. Jean-Louis LACUBE, Mme Huguette LEJEAN, Mme Ghislaine LINTZ, M. Daniel MAROUBY, Mme Cécile MARTI, M. Olivier MONE, M. Isidore PEYRATO, Mme Geneviève PEYRECAVE SOUPIER, Mme Christine PEROY, M. Michel POUDADE, Mme Josette PUJOL, Mme Jeannie RIVIERE, M. Éric RODRIGUEZ, Mme Martine ROLLAND, M. Henri SOBRAQUES, M. Antoine TAHOCES, M. Cédric TAMISIER, M. Xavier TORRENS

Suppléants présents mais n'ayant pas participé aux votes, M. Patrick DUVAL, M. Guillaume CHEVILLARD, Mme Elisabeth GHELFI, M. Jean-Marie MAS, M. Michel MOLY, M. Robert OLIVE, Mme Séverine PRADEILLE, M. Serge VAILLS

Personnes absentes ayant donné procuration :

Mme Ségolène NEUVILLE à Mme Hermeline MALHERBE, M. Jacques CRESTA à Mme Eliane JARYCKI, M. Guy ESCLOPE à M. Roger CIURANA, M. Christian TRIADO à M. Jean-Louis JALLAT, M. Joël LOMBARD à M. Alain BOUSQUET, M. Henri KERGOAT à M. Michel GARCIA

Personnes excusées :

M. le Préfet des Pyrénées-Orientales, M. le Sous-Préfet de Prades, M. Daniel ARMISEN, M. Nabil AYACHE, Mme Pauline BARJOLLE, M. Jackie CHAREYRE, M. Jacques CRESTA, M. Philippe DOMINGUEZ, M. Guy ESCLOPE, Mme Sylvie GARRETTE, M. Olivier GRAVAS, M. Henri KERGOAT, Mme Agnès LANGEVINE, Mme Marie-Madeleine LECARPENTIER, Mme Florence LESPINE, M. Joël LOMBARD, M. Alain LUNEAU, Mme Francine MAJORAL, M. Jean-Pierre MARCH, M. Franck MORENO, Mme Ségolène NEUVILLE, Mme Maggie PAILLOUX, Mme Sylvie SORLI, Mme Michèle TORRENT,

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel GARCIA

OBJET : PARTICIPATION A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « TOURISME DURABLE » DE L'ADEME

La Présidente

INFORME l'assemblée de l'appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ADEME dans le cadre du plan de relance en faveur du Tourisme Durable.

Il s'agit d'un Fonds Tourisme Durable porté par l'ADEME pour soutenir via des aides financières, les opérateurs du tourisme dans leur démarche vers un tourisme durable, principalement auprès de deux activités : la restauration et les hébergements touristiques.

Les territoires ruraux sont principalement ciblés afin de les accompagner vers une résilience économique grâce à un positionnement centré sur la Transition écologique et leur donner les moyens de s'engager dans la Transition écologique.

En ce sens, le PNR souhaite se positionner en tant que partenaire de la CCI et de l'ADT en réponse à l'AMI de l'ADEME pour accompagner les structures Valeurs Parc (hébergements et restaurants) sur le territoire notamment sur les phases de diagnostics, plan d'actions, formations et communication (20 hébergeurs et restaurateurs sur l'ensemble des PO) afin de pouvoir les accompagner dans une logique de transition écologique / tourisme durable.

Le comité syndical

OUI l'exposé de la Présidente, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres,

DEMANDE l'intégration du Parc à la candidature CCI-ADT AMI Fonds Tourisme Durable porté par l'ADEME telle que présenté ci-dessus,

AUTORISE la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en place de ce projet,

DONNE pouvoir à Mme la Présidente ou à défaut le 1^{er} Vice-Président et, ou la Directrice chacun en ce qui le concerne de veiller à l'application de la présente délibération, et signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Présidente du Syndicat Mixte

du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes

Hermeline MALHERBE